

Print

Panorama géopolitique de l'Arctique en 2015: Le prélude d'une « longue » guerre froide se dessine

De [Jules Dufour](#)

Global Research, mai 21, 2015

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/panorama-geopolitique-de-larctique-en-2015-le-prelude-dune-longue-guerre-froide-se-dessine/5450925>

L'Arctique et l'Antarctique sont les deux derniers fronts pionniers de la Planète Terre. L'Antarctique appartient au patrimoine commun de l'humanité. L'Arctique n'est pas préservé et s'offre ainsi en pâture au marché mondial. Il contient, en effet, dans son sous-sol des ressources énergétiques et minières d'un potentiel très élevé qui provoque la convoitise des grandes puissances dont deux, les États-Unis et la Russie, se trouvent déjà dans une position favorable à leur exploitation ([mondialisation.ca](#)). La Russie est déjà bien implantée dans son immense espace péri-arctique avec ports et terminaux (son littoral arctique s'étend sur une longueur estimée de plus de 25 000 km sur un total de 37 654 km pour l'ensemble de ses littoraux – [wikipedia.org](#)) (figure 2). En outre, la fonte de la banquise arctique est devenue un facteur facilitant pour le transport et le ravitaillement des plateformes de forage et l'acheminement des matières extraites vers les marchés de consommation européens et asiatiques.

L'autorisation donnée récemment par Washington à la Shell de procéder, dès cet été, à des forages offshore à 43 mètres de profondeur dans la mer de Chukchi au large de l'Alaska a semé la consternation chez les défenseurs de cet écosystème précieux pour la Biosphère et l'humanité ([mondialisation.ca](#)). Cette annonce contredit la dernière décision en date, prise pour cette région du monde par les

États-Unis : « Obama avait, en effet, interdit les forages pétroliers au large de la baie de Bristol en décembre dernier. Les raisons invoquées étaient économiques: il fallait protéger l'industrie de la pêche et du tourisme. L'indépendance pétrolière américaine passe-t-elle, désormais, au-dessus des contingences environnementales quand il n'y a pas d'enjeux économiques locaux en jeu ? » ([information.tv5monde.com](#)).

Avec la problématique de la défense de l'environnement arctique il y a celle du développement de cette région du monde jusqu'à maintenant coordonné, dans un esprit de coopération, au plus haut niveau par les pays attenants à l'océan arctique et les peuples du Nord. Dans le contexte du refroidissement des relations entre l'Occident et la Russie est-ce que l'Arctique risque de se convertir en un autre front d'affrontement? Est-ce que le processus de militarisation de cette région qui s'est poursuivi au cours de la dernière décennie risque de s'intensifier depuis que les puissances occidentales ont entrepris d'imposer à la Russie des sanctions et de procéder à son confinement? Est-ce que les grands enjeux entourant la mise en valeur des ressources stratégiques de l'Arctique risquent de dégénérer en un conflit armé? Est-ce que les organisations de coopération circumpolaires ont été affectées par cette nouvelle donne? Voilà autant de questions cruciales concernant l'avenir de cette région du monde susceptible de devenir le théâtre d'une « longue » guerre froide.

I. L'espace arctique

Un territoire immense, froid et aride (figure 1)

L'Arctique est un immense territoire qui couvre une superficie d'environ 18 millions de km², soit un peu plus que celle de la Russie avec 17 098 242 km². Aux hivers longs et froids s'opposent les étés courts et frais. Cette région reçoit, en effet, peu de rayonnement solaire en raison de son inclinaison par rapport à la zone intertropicale (où le soleil est au zénith). En hiver, le soleil n'apparaît jamais (au pôle Nord, cette saison dure théoriquement six mois). Les températures sont le plus souvent inférieures à - 10 °C, et n'approchent 0 °C au pôle Nord qu'en juillet et août.

«Le froid qui sévit pendant le long et rigoureux hiver (moyennes mensuelles souvent inférieures à - 10 °C ou même - 20 °C) conditionne toute la vie. Il explique : la présence d'un sol gelé (pergélisol) jusqu'à une grande profondeur, même sous les fonds marins ; la durée du manteau nival ; l'importance d'une banquise (palustre, lacustre, fluviale et côtière) interdisant l'écoulement superficiel pendant près de 200 jours par an ; la persistance d'inlandsis (au Groenland) et de calottes insulaires (Spitzberg, île de Baffin, etc.) dont les émissaires donnent naissance à des icebergs de petites dimensions».

«Le cœur de l'Arctique est le siège d'un anticyclone qui confère une certaine aridité à cette région. Véritable désert froid, elle ne reçoit – sauf exceptions localisées – que 250 mm de précipitations annuelles en moyenne, le plus souvent sous forme de neige. Cependant, des perturbations atlantiques remontent les côtes toute l'année en apportant vents, brouillards et neiges. La présence de l'inlandsis du Groenland et l'important volume de glaces océaniques contribuent à maintenir des températures froides tout au long de l'année, bien que les franges côtières se réchauffent quelque peu durant le court été».

Figure 1. L'espace arctique ou le toit du monde



Source : <http://photojournal.jpl.nasa.gov/jpeg/PIA02970.j>

«Des températures minimales atteignant - 70 °C ont été enregistrées au Groenland et à Verkhöiansk, en Sibérie. Bien que les vents arctiques soient moins fréquents et moins puissants qu'au pôle Sud, les zones côtières peuvent être balayées par des tempêtes».

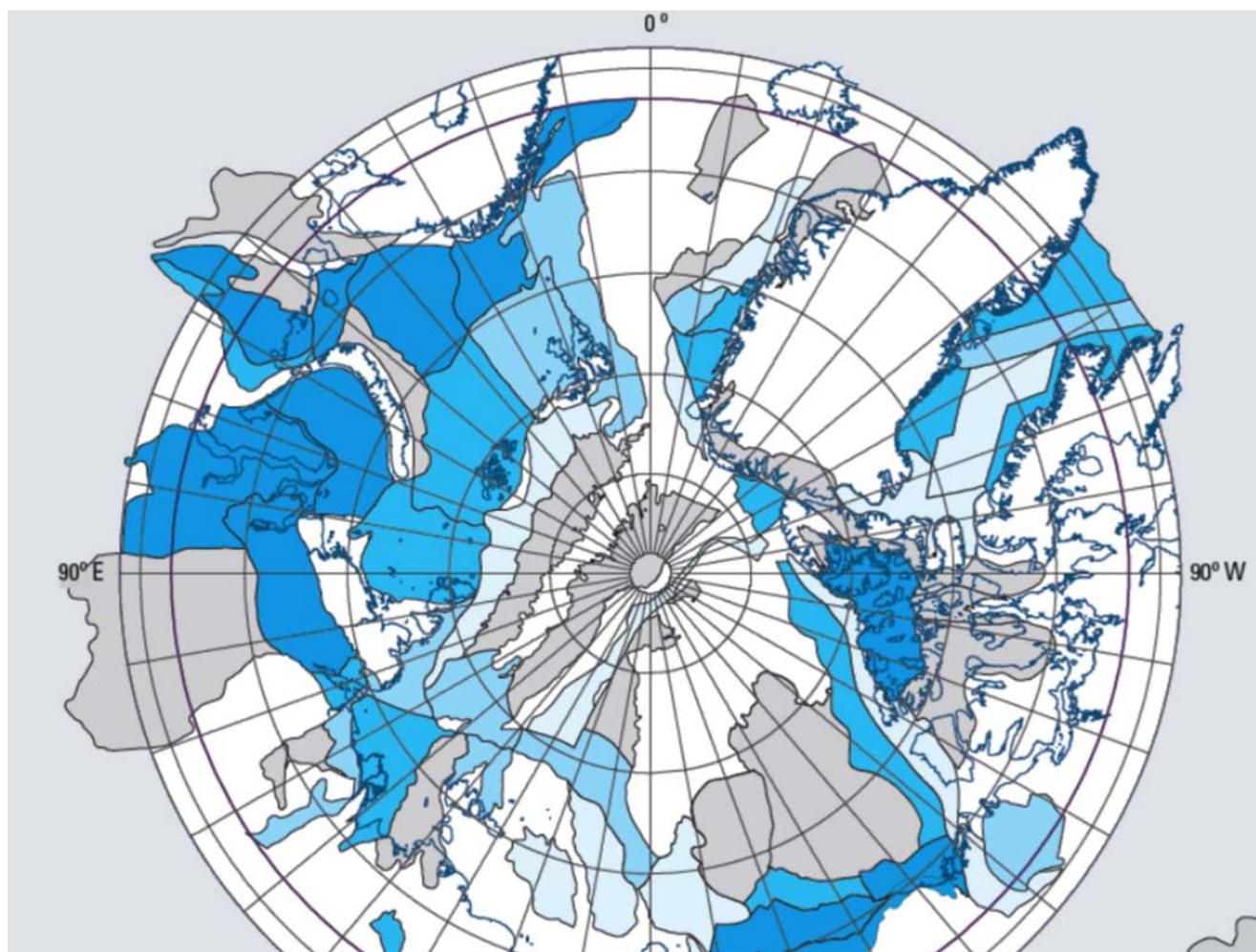
«La nuit polaire dure environ cinq mois, puis vient une période de un mois où le jour et la nuit sont en alternance. Au début, les jours sont très courts, puis ils s'allongent progressivement pour durer 24 heures : c'est alors que commence le jour polaire, qui dure environ cinq mois» (larousse.fr)

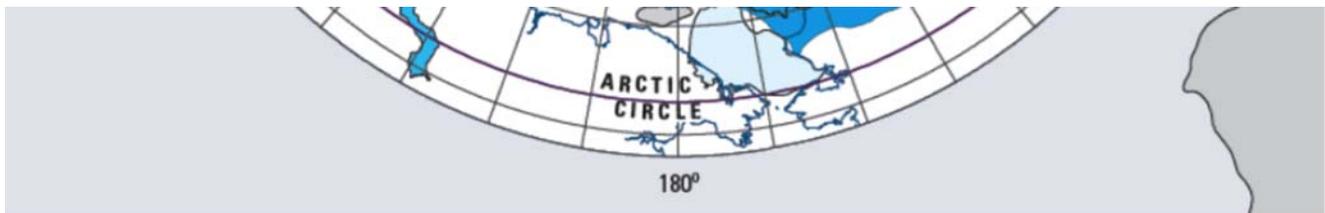
Figure 2. La Russie



En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_la_Russie

Figure 3. Probabilité de présence de champs de pétrole ou de gaz non découverts en Arctique





Source : https://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/rd/2013/RD_201303.pdf

II. L'Arctique. Un espace déjà fortement militarisé dans le but d'assurer le contrôle des territoires revendiqués

Dans les années 1950, en pleine guerre froide, le Nord du Canada est un territoire qui est fortement militarisé et placé sous haute surveillance dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). Il en est de même pour l'Atlantique Nord et les espaces nordiques des pays scandinaves et de la Russie.

CANADA. Le Système d'alerte avancé (Ligne DEW)

En 1958, les États-Uniens, dans ce contexte, mettent en place, pour réagir plus rapidement en cas d'attaques nucléaires pouvant provenir de l'Union soviétique, un système d'alerte avancé appelé Ligne DEW (Distant Early Warning) correspondant à 70 stations Radar distribuées d'est en ouest sur une distance de 3000 kilomètres. Ce système de défense pouvait compter sur plus de 1 600 chasseurs intercepteurs et on le percevait alors comme un rideau de protection. Au cours des années 1960, le système a été réduit à 31 stations et 500 chasseurs (Figure 4).

Figure 4. Tracé de la ligne DEW



Source : Wikipedia

Par la suite, la menace posée par le fait que cette ligne ne pouvait pas détecter les bombardiers soviétiques pouvant voler à basse altitude et les missiles de croisière elle devait être remplacée par un système de détection plus efficace et aussi par un système de défense pouvant intercepter et détruire ces avions ou missiles avant qu'ils n'atteignent le territoire du continent nord-américain ou du moins les régions situées plus au sud. C'est alors que l'on décide de moderniser ce système de défense en ayant recours aux avions de surveillance AWACs américains à partir des bases d'Edmonton, de Churchill et de Goose Bay et en disposant le système de défense dans cinq aérodromes situés aux latitudes de 66 ou 67 degrés de latitude nord et pouvant accueillir les chasseurs américains.

En 1985, au Sommet de Québec, le Président Reagan et le Premier ministre Mulroney signent l'Entente canado-américaine sur la modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord. C'est l'entrée en scène de l'Initiative de défense stratégique ou Bouclier spatial. Le système de défense va être désormais assuré à partir de l'espace au moyen de missiles guidés par des satellites (CBC). En somme, le Nord du Canada a été placé sous la juridiction de la Défense nationale. C'est donc un territoire sous occupation militaire avec la présence de détachements, de stations et de bases militaires principalement disposés le long de la ligne d'alerte du Nord sans oublier la base militaire d'Alert située dans l'Extrême-Arctique au-delà du 82ième degré de latitude nord (jproc.ca).

L'armée canadienne exerce une présence très active dans l'Arctique (figure 5)

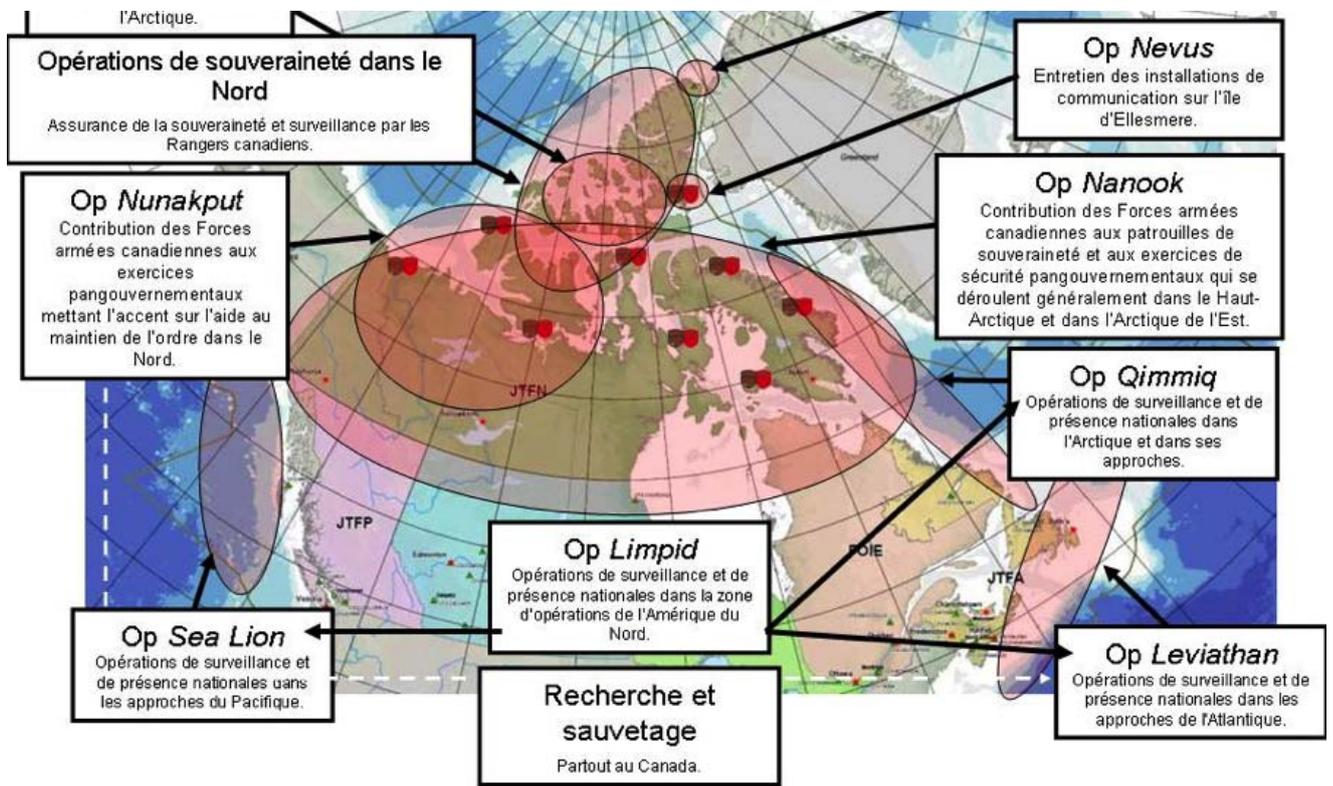
L'armée canadienne participe à une dizaine d'opérations : Op Nunavut, Opérations de souveraineté dans le Nord, Op Nunakput, une contribution des armées canadiennes aux exercices pangouvernementaux mettant l'accent sur l'aide au maintien de l'ordre dans le Nord, Op Sea Lion, une opération de surveillance et de présence nationales dans les approches du Pacifique, Op Boxtop pour le ravitaillement des Forces canadiennes Alert et du Fort Eureka, l'Op Nevus pour l'entretien des installations des communications sur l'île d'Ellesmere, l'Opération Nanook, une contribution des Forces armées canadiennes aux patrouilles de souveraineté et aux exercices de sécurité pangouvernementaux qui se déroulent généralement dans le Haut-Arctique et dans l'Arctique de l'Est, Op Limpind correspondant à des opérations de surveillance et de présences nationales dans la zone d'opérations de l'Amérique du Nord, Op Quimmit, des opérations de surveillance et de présence nationales dans l'Arctique et dans ses approches et, enfin, Op Leviathan, des opérations de surveillance et de présence nationales dans les approches de l'Atlantique (cpcml.ca).

Figure 5. Opérations de l'armée canadienne dans le Nord

Op Nunavut
Patrouilles de souveraineté et exercices de sécurité interarmées dans le Haut-Arctique et dans le centre de

OPÉRATIONS DANS LE NORD

Op Boxtop
Ravitaillement de la Station des Forces canadiennes Alert et du Fort Eureka.



Source : <http://www.pcml.ca/francais/Lmlq2014/Q44103.HTM>

NORVÈGE – Proactive dans son hinterland arctique

«La Norvège a développé depuis longtemps la politique la plus proactive de tous les pays occidentaux de la région (désormais avec le Canada), et se singularise par un effort budgétaire de défense qui reste en croissance. Elle a manifesté son regain d'intérêt pour l'Arctique par une Stratégie pour le Grand Nord au niveau intergouvernemental en 2006 (mise à jour en 2009) et la Déclaration de Soria Moria (2007), suivies d'un nouveau concept de défense, Capable Force (2009), et d'un Livre blanc (2011) ».

« Oslo, qui dispose depuis 2002 du brise-glaces Svalbard (destiné à la surveillance de l'archipel éponyme), a acquis cinq nouvelles frégates Fridtjof Nansen (équipées d'hélicoptères NH90 et du système de combat Aegis), et commandé six nouveaux patrouilleurs rapides Skjold ; ces nouvelles plateformes n'ont pas de capacité brise-glaces. La Norvège dispose également de six sous-marins Ula aptes à patrouiller dans la région. Ses avions de patrouille maritime P-3 sont en revanche vieillissants. Elle a annoncé en 2012 qu'elle transformerait l'une de ses unités terrestres en « bataillon arctique ». En 2009, la Norvège a par ailleurs décidé de déplacer le centre principal d'opérations militaires du pays de Stavanger à Bodo (c'est là que seront sans doute déployés les 48 F35 norvégiens), et, en 2010, de transférer plus au nord le quartier général des garde-côtes » (strategie.org).

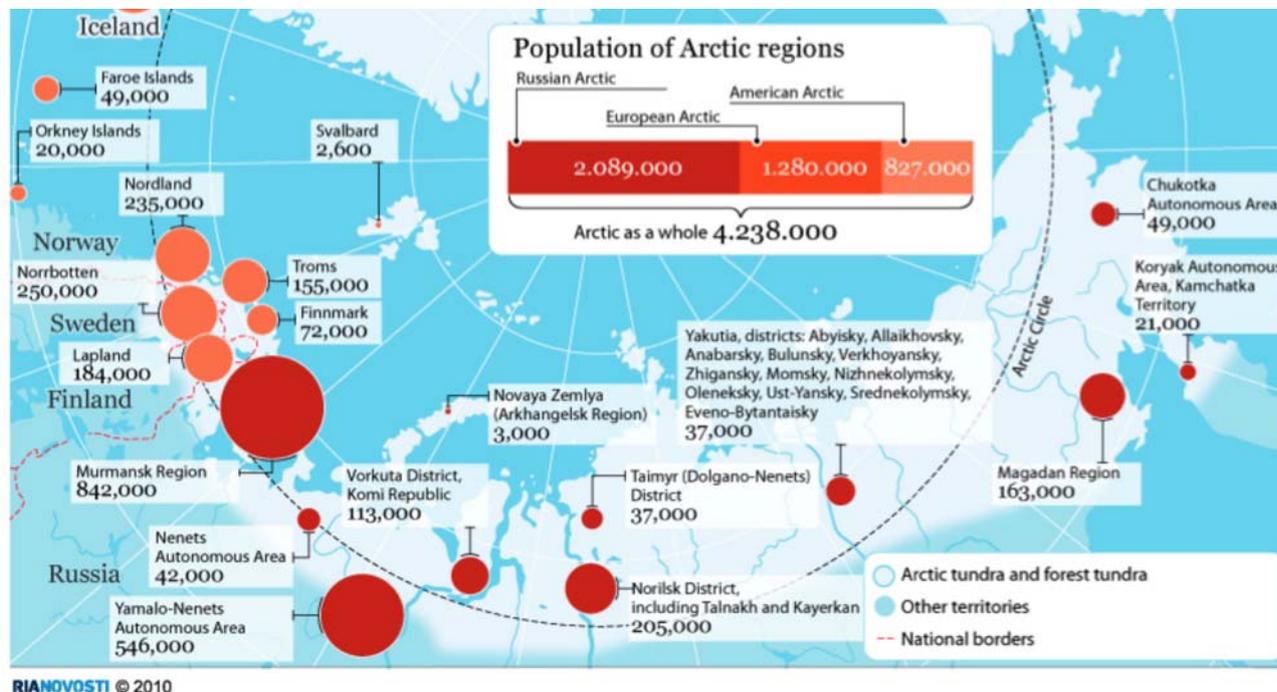
RUSSIE – Un dispositif militaire imposant

La Russie a entrepris, au cours du XXème siècle une politique d'occupation du nord très développée avec la venue de travailleurs en provenance des latitudes méridionales du pays, une politique qui lui a permis de mettre en place de nombreuses infrastructures en commençant par un réseau d'accès aux littoraux de l'océan arctique et par la construction de villes portuaires dédiées au développement des activités de l'Arctique. Ce fut un vrai processus de colonisation du Nord. En 2010, cette région était habitée par plus de deux millions de personnes (figure 6).

Il n'est pas surprenant de découvrir un écoumène nordique et arctique en Russie. Les principaux centres d'activités sont la ville de Murmansk et la région autonome Yamalo-Nenets, les deux entités comptant au total près de 1.5 million d'habitants (figure 4).

Figure 6. La distribution spatiale de la population de l'Arctique – 2010





Source : <http://dandurand.uqam.ca/evenements/evenements-passees/853-larctique-en-transition-enjeux-regionaux-et-equations-geopolitiques.htm>

La flotte de brise-glaces atomiques russes en 2013

La Russie compte quatre brise-glaces de la catégorie « Arktika » – le Rossiia (2018), le Sovetskiï Soyouz (2020), le lamal (figure 6) et le 50 ans de la Victoire – pour utilisation dans les eaux océaniques de l'Arctique. Elle possède aussi les brise-glaces de classe « Taïmyr » – le Taïmyr (2018) et le Vaïgach (2020) – pour utilisation dans les estuaires (eaux non profondes).

Source : « La Russie – leader mondial de construction de la flotte de brise-glaces nucléaires », Voix de la Russie, 6 septembre 2012 (strategie.org).

Figure 7. Le Yamal achevé en octobre 92, a une double coque qui contient des ballasts permettant, avec un système de jets d'air, de briser la glace.



Source : <http://www.allboatsavenue.com/le-yamal-un-brise-glace-russe-a-propulsion-nucleaire/>

La flotte du Nord (figure 8)

La Fondation Bellona indique que la principale base de la flotte du Nord est à Severomorsk et qu'elle utilise six bases navales supplémentaires : La base navale de Poliarny, à Poliarny, dans la baie d'Olenia ; la base navale de Gadjievo, à Gadjievo (Iagelnaïa/Saïda) ; la base navale de Vidiaïevo, à Vidiaïevo (baie d'Oura et baie d'Ara) ; Bolshaïa Lopatka (Litsa Guba) ; Gremikha.

Les brise-glaces nucléaires de classe Arktika sont basés à Mourmansk. Des chantiers navals sont situés à Mourmansk, Severodvinsk, Rosliakovo, Poliarny, Nerpa et Malaïa Lopatka. Les combustibles nucléaires usagés sont entreposés dans des sites à Mourmansk, Gremikha, Severodvinsk et dans la baie Andreïeva (wikipedia.org).

Figure 8. La flotte russe du Nord



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Flotte_du_Nord

« La Russie a repris ses patrouilles stratégiques aériennes et maritimes dans l'Arctique, respectivement en 2007 et 2008. La Norvège a relevé que la Marine russe a activé sa présence en mer de Barents (navires de guerre, sous-marins mais aussi avions). En 2009, les sous-marins stratégiques ont repris des opérations à proximité de ou sous la glace arctique. Conformément aux tendances en vigueur dans l'ensemble des forces armées, la flotte du Nord a accru ses activités d'entraînement. Après la période de vaches maigres qu'a connue la Défense russe des années 1990 au milieu des années 2000, les forces russes dans le Grand Nord (basées principalement dans les régions de Mourmansk et d'Arkhangelsk) connaissent un lent effort de restructuration, de rattrapage capacitaire et de modernisation » (strategie.org).

III. Les manœuvres militaires conjointes. Suspension de la coopération avec la Russie

Parmi les manœuvres navales des membres de l'OTAN auxquelles a participé la Russie jusqu'en 2014 on a celle de la « Northern Eagle » (exercice biannuel) et les manœuvres internationales « FRUKUS ».

Jusqu'en 2013, les exercices militaires dans l'Arctique, avec la participation des pays nordiques, se poursuivaient normalement. Selon Mer et Marine, Un exercice naval multinational s'est tenu au large de la Bretagne réunissant la France, le Royaume-Uni, la Russie et les États-Unis. Il s'agit de l'exercice naval FRUKUS qui se déroule régulièrement depuis plusieurs années. Du 25 juin au 1er juillet, quatre bâtiments, soit un de chaque pays, dont la frégate Primauguet pour la Marine nationale, travailleront ensemble, la phase d'entraînement à la mer se déroulant du 27 au 30 juin. Créé dans les années 90, FRUKUS...permet aux flottes des quatre pays de mener régulièrement des exercices communs, afin d'enrichir les échanges et améliorer l'interopérabilité. L'an dernier, FRUKUS s'était déroulé en mer Baltique, au large de la Russie. Y avait notamment participé la frégate De Grasse (usni.org).

En avril 2014, cependant, les travaux de planification de l'exercice biannuel Northern Eagle entre la Russie, les États-Unis et la Norvège devant se tenir dans la Mer de Barents furent suspendus au moment où des forces russes furent déployées au sol dans la région de la Crimée. Au même moment, selon le porte-parole du Pentagone, Rear Adm. John Kirby, les États-Unis suspendaient leurs relations militaires avec la Russie (usni.org).

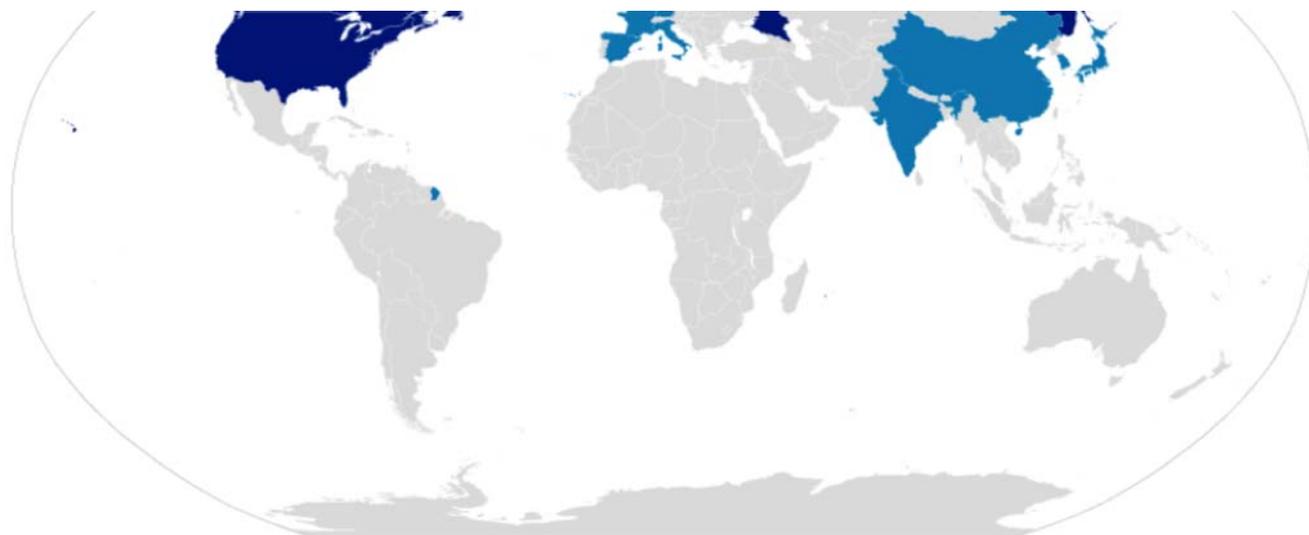
IV. Le Conseil de l'Arctique. Absence remarquée du Chef de la délégation ministérielle russe

Le Conseil de l'Arctique est un forum intergouvernemental traitant des problématiques rencontrées par les gouvernements des États ayant une partie de leur territoire dans l'espace arctique et les peuples autochtones de la région (wikipedia.org).

Sa composition. Les membres actuels du Conseil de l'Arctique sont : Le Canada, le Danemark qui représente également le Groenland et les îles Féroé, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Russie. La présidence du Conseil est tournante pour deux années : la Russie en 2004-2006 ; la Norvège pour 2006-2008 ; le Danemark pour 2008-2010 ; la Suède pour 2010-2012 et le Canada pour 2013-2015 (wikipedia.org) (figure 9).

Figure 9. Les membres du Conseil de l'Arctique





Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_l'Arctique

Son agenda. Le Conseil de l'Arctique se réunit environ tous les six mois dans une ville du pays ayant la présidence pour une réunion des hauts fonctionnaires de l'Arctique (Senior Arctic Officials, SAO). Les SAO sont des représentants de haut niveau des États membres, parfois des ambassadeurs et, plus souvent, des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères. Des représentants des six participants permanents et des observateurs officiels sont également invités (wikipedia.org).

En mars 2014, on exprimait la crainte de ne pas voir la Russie participer à la prochaine rencontre du Conseil de l'Arctique qui allait se tenir au Canada, du 25 au 27 mars 2014 à Yellowknife en raison de la crise ukrainienne, ce qui pourrait avoir des effets sur les relations et les négociations en cours et à venir entre la Russie et les autres pays membres du Conseil de l'Arctique (ciricq.org).

Et le tout fut confirmé en 2015. Le Chef de la diplomatie de la Russie n'a pas participé à la réunion et, selon un expert en relations internationales, la Russie n'a pas cru en la nécessité d'une présence du Ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Lors d'une conférence de presse à Moscou en janvier, Lavrov avait pris la décision de ne pas participer à la réunion d'Iqaluit et de mandater les Ministres de l'Environnement et des Ressources naturelles (cbc.ca).

V. Au secours de l'Arctique. Des actions par Greenpeace et par des militants de Seattle – Manifestations et pétitions

L'annonce de l'autorisation accordée à la Shell par Washington de faire des forages dans l'Arctique a provoqué un mouvement de protestation dans le monde. C'est à Seattle que s'est manifestée la plus vive opposition et ce avec le concours du maire de la ville (voir annexé le texte de la pétition d'Avaaaz et la figure 10). Greenpeace a entrepris plusieurs actions de sensibilisation. On assiste donc en Amérique du Nord à une accélération de la ruée vers les ressources stratégiques de l'Arctique.

Figure 10. People vs Shell #PaddleInSeattle





Source : <https://www.facebook.com/350.org/photos/a.136077452707.110998.12185972707/10153267134022708/?type=1&theater>

Le message est clair : C'est non aux forages dans l'Arctique !

« This afternoon, Seattle is witnessing an incredible show of people power. Native communities, musicians, grandmothers and activists of all backgrounds have taken to the water — standing against Shell's Arctic drilling rig and standing for climate justice » (<https://www.facebook.com/350.org/photos/a.136077452707.110998.12185972707/10153267134022708/?type=1&theater>).

« Mais ce matin, à 6h, 4 autres militants sont montés à bord du bateau de forage, au large des côtes néo zélandaises, et occupent à nouveau la tour de forage. Ils ont tout le nécessaire pour rester en place le plus longtemps possible. Leur message ? Porter la voix de plus de 170 000 personnes, qui, de par le monde, ont écrit à Shell depuis le début de la première occupation jeudi dernier, pour exiger de la compagnie qu'elle abandonne ses plans de forage en Arctique ».

« Shell est la première multinationale du pétrole à se concentrer autant sur la prospection pétrolière en Arctique. Si Shell menait à bien son projet, d'autres compagnies pétrolières se rueraient vers cette région. Avec nous, dites à Shell de ne pas forer en Arctique! » (greenpeace.org).

Conclusion

En faisant le constat des changements observés sur la scène internationale avec le refroidissement des relations entre l'Occident et la Russie il faut craindre une recrudescence du processus de militarisation de cette région du monde. La ruée vers ses ressources stratégiques va créer chez les différents protagonistes un comportement de plus en plus affirmé et dissuasif, ce qui va engendrer un affaiblissement des organisations de coopération telles que le Conseil de l'Arctique et les autres organes d'échanges d'informations. Il s'avère d'ores et déjà très difficile, dans ce contexte, d'assurer la préservation de cet écosystème précieux pour l'humanité en dépit des bonnes intentions exprimées dans la Déclaration d'Iqaluit 2015. La méfiance est de plus en plus au rendez-vous.

Il importe, dans ce contexte, de souligner la tenue en mars dernier par la Russie d'un exercice militaire géant en Arctique, une illustration de ce processus qui semble prendre de l'ampleur : « Vendredi dernier la Russie a bouclé un exercice militaire aux proportions démentées dans l'Arctique. L'excursion de cinq jours a engagé 80 000 soldats, 220 avions, 41 bateaux et 15 sous-marins. D'un côté, l'échelle et le cadre de cet exercice sont clairement impressionnants. De l'autre côté, ce qui est beaucoup moins clair, c'est le but de la manœuvre » (news.vice.com).

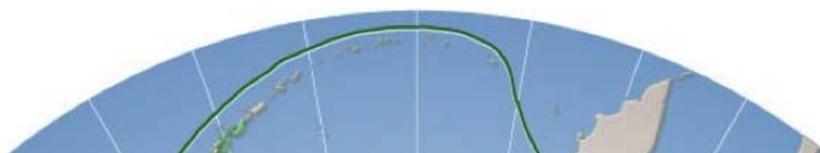
La décision de Washington d'autoriser la Shell à procéder à des forages off-shore est susceptible d'enclencher un processus d'exploitation plus rapide des ressources de l'Arctique sans qu'un débat élargi ait été tenu afin de bien saisir les nombreux impacts potentiels qui peuvent affecter cet écosystème et sans avoir tous les dispositifs nécessaires pour restaurer l'environnement si un désastre venait à se produire. Le principe de précaution devrait prévaloir en tout temps, au cœur du processus de décision, et à fortiori dans ce milieu fragile et déjà grandement affecté par les changements climatiques.

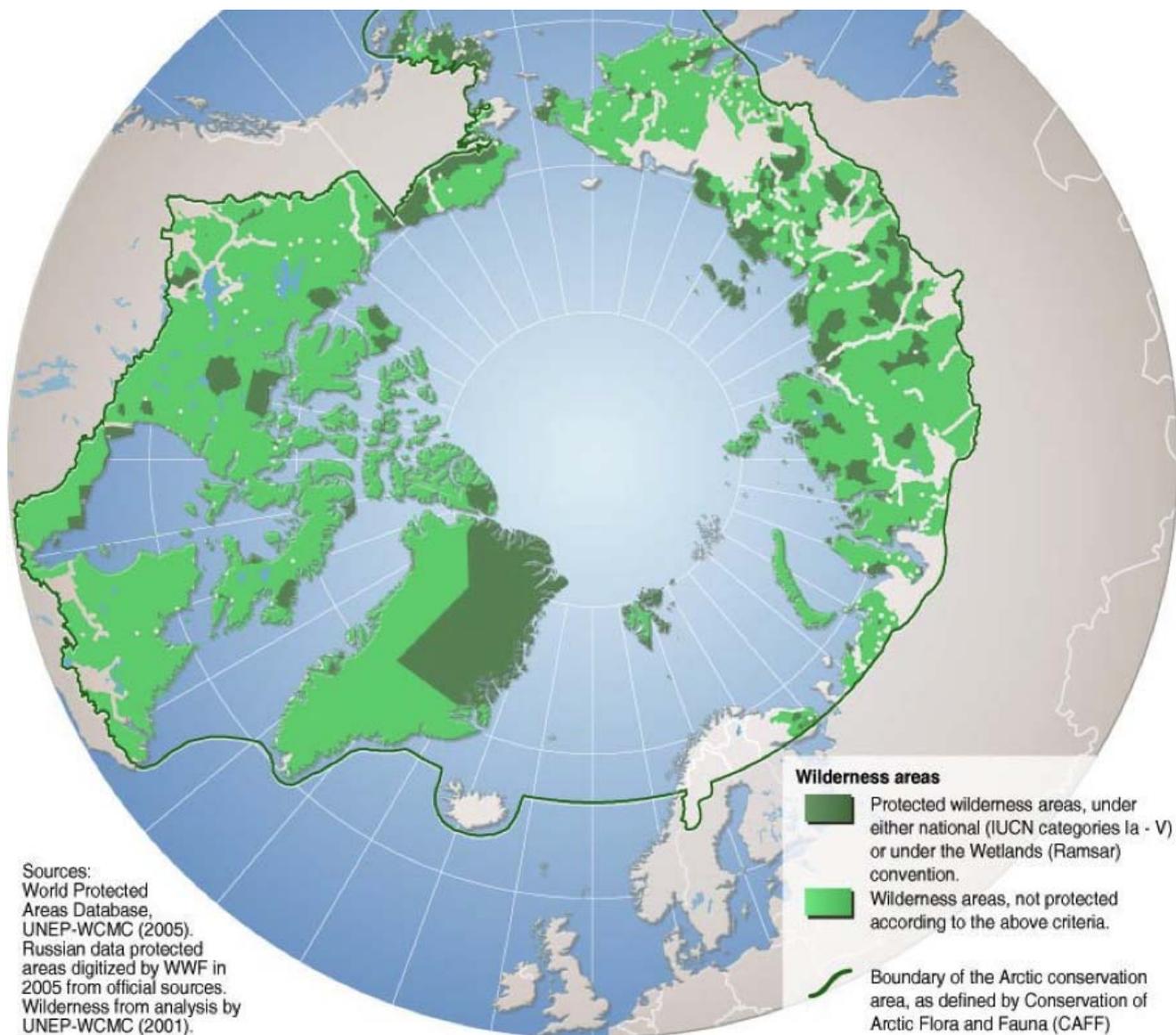
En 2007, nous avons déjà fait état de la militarisation croissante des espaces nordiques du Canada (mondialisation.ca). La nouvelle donne géopolitique mondiale risque d'accélérer ce processus qui n'a pas d'autres buts que d'assurer un contrôle des territoires revendiqués et, en même temps, de consolider la main mise sur les ressources de leurs sous-sols. La crispation des comportements pourrait créer des zones d'affrontements aussi longtemps que les contentieux sur les velléités affirmées de la souveraineté des pays concernés ne seront pas réglés. Nous reprenons les suggestions que nous avons formulées à ce moment-là en ce qui concerne le statut que l'on pourrait accorder à l'ensemble de l'Arctique et ce en collaboration étroite avec les peuples du Nord : Des parcs nationaux pour la paix, une zone démilitarisée et consacrée à la coopération et à la paix entre les nations, une zone de paix et un patrimoine commun de l'humanité.

Des parcs pour la paix

L'établissement d'un réseau d'aires terrestres et marines protégées est certainement une voie à explorer davantage. Au Canada, [quelques parcs terrestres ont été créés](#) tels que ceux d'Auyuittuq, de Quttinirpaaq (Île-d'Ellesmere) et de Sirmilik au Nunavut, ceux d'Aulavik, de Nahanni, de Tuktoyaktuk et de Wood Buffalo dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que ceux d'Ivvavik, de Kluane et de Vuntut au Yukon. Ces parcs pourraient recevoir le statut international des parcs pour la paix tel que proposé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). On pourrait adopter la même approche avec les zones terrestres et marines protégées des autres nations dans l'ensemble circumpolaire (figure 11).

Figure 11. Les aires naturelles protégées





Source : http://www.grida.no/graphicslib/detail/protected-areas-and-wilderness_60e9

Une zone démilitarisée et consacrée à la coopération et à la paix entre les nations

Selon Pelletier (<http://www.ledevoir.com/2007/07/11/150013.html>), une autre proposition mérite d'être examinée et elle revêt un caractère symbolique pour l'Humanité et c'est celle de faire de l'Arctique ce que le continent antarctique est devenu à la fin des années 1950 une zone démilitarisée « avec tout premier objectif de faire en sorte que ce continent soit employé exclusivement à des fins pacifiques et ne devienne le théâtre ni l'enjeu de différends internationaux ». [C'est le Traité de l'Antarctique signé en 1959 par une douzaine de pays y compris les États-Unis.](#)

Une « zone de paix »

Le monde circumpolaire pourrait devenir une « zone de paix » selon le concept développé pour l'Océan indien et adopté par l'AG des Nations Unies, en décembre 1971. Selon les Nations Unies, avec l'application de ce concept il y a interdiction d'entrée d'armes nucléaires dans la zone ou leur retrait le cas échéant, la fermeture des installations militaires et l'interdiction de toute manifestation de puissance militaire. En 1986, le sud de l'océan Atlantique a aussi été déclaré zone de paix. Les pays de l'hémisphère Sud cherchent à faire de l'ensemble de l'hémisphère austral une Zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN), ce qui serait une première étape vers l'établissement éventuel d'une « zone de paix ».

Un patrimoine commun de l'Humanité

Si les projets évoqués plus haut se concrétisent l'Arctique devrait tout naturellement être inscrit éventuellement sur la Liste du Patrimoine mondial selon les dispositions de la Convention de l'Unesco. Une telle réalisation aurait un caractère prestigieux pour les peuples de l'Arctique. Il s'agirait alors d'une zone de coopération pour le développement et la solidarité entre les peuples du monde circumpolaire. Selon les dispositions de la Convention de l'Unesco ces terres s'avèrent rencontrer les critères pour leur inscription sur la Liste.

Les termes suivants de la convention pourraient très bien s'appliquer pour l'Arctique :

Considérant que certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière,

Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers nouveaux qui les menacent il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, par l'octroi [d'une assistance](#)

[collective qui sans se substituer à l'action de l'Etat intéressé la complètera efficacement.](#)

Selon l'article 5 de la convention, afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine culturel et naturel situé sur leur territoire et dans les conditions appropriées à chaque pays, les Etats parties à la présente Convention s'efforceront dans la mesure du possible :

- «1. d'adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale;
2. d'instituer sur leur territoire, dans la mesure où ils n'existent pas, un ou plusieurs services de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, dotés d'un personnel approprié, et disposant des moyens lui permettant d'accomplir les tâches qui lui incombent;
3. de développer les études et les recherches scientifiques et techniques et perfectionner les méthodes d'intervention qui permettent à un État de faire face aux dangers qui menacent son patrimoine culturel ou naturel;
4. de prendre les mesures juridiques, scientifiques, techniques, administratives et financières adéquates pour l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la réanimation de ce patrimoine; et
5. de favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans le domaine de la protection, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel et d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine (<http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=175>).

Parcs pour la paix, zone démilitarisée, zone de paix et Patrimoine commun de l'Humanité telles sont les approches que les peuples du Nord et ceux et celles qui veulent stopper le processus de militarisation de l'Arctique peuvent promouvoir sur la scène internationale. Entreprendre l'entreprise du désarmement pour transférer les ressources financières et humaines considérables consacrées à une «guerre de dissuasion» pour sauvegarder la perception vague que le Canada peut légitimement revendiquer sa souveraineté sur l'Archipel arctique et sur une portion de la Mer de Beaufort constitue certainement l'avenue à privilégier. Il revient aux institutions nordiques et aux gouvernements arctiques de concevoir la stratégie appropriée pour parvenir à ces fins. Il n'y a aucun doute que la solidarité internationale en faveur de la paix «sans armes» saura un jour pleinement s'exprimer et ce pour le bénéfice de l'ensemble de l'Humanité (<http://www.mondialisation.ca/l-arctique-militarisation-ou-coop-ration-pour-le-d-veloppement/6417>).

Jules Dufour

Centre de recherche sur la Mondialisation, Montréal, Canada.

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe. Professeur émérite. Membre de la Commission mondiale des Aires protégées de l'Union Internationale de la nature (UICN), Gland, Suisse. Membre de la Commission du Nunavik (1999-2001). Membre du Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine d'Eeyou (2013-)

Références

AFP. 2015. **L'armée russe déploie 38 000 soldats dans l'Arctique pour des manœuvres**. Monde Europe. Le 16 mars 2015. En ligne : <http://www.journaldemontreal.com/2015/03/16/larmee-russe-deploie-38-000-soldats-dans-larctique-pour-des-manoeuvres>

ANONYME. 2015. **Géopolitique de l'Arctique**. france culture. 19 mars 2015. En ligne : <http://www.franceculture.fr/oeuvre-geopolitique-de-l-arctique-de-thierry-garcin>

ARCTIC COUNCIL. 2015. **News Release: Arctic Council renews commitment to Arctic economic and social development and environmental protection**. Le 24 avril 2015. En ligne : <http://www.arctic-council.org/index.php/en/events/meetings-overview/ministerial-meeting-2015/1040-news-release-arctic-council-renews-commitment-to-arctic-economic-and-social-development-and-environmental-protection-5>

ISACHENKOV, Vladimir. 2015. **La Russie lance des manœuvres militaires dans l'Arctique**. AP. Le 16 mars 2015. L'APRESSE.CA. En ligne : <http://www.lapresse.ca/international/201503/16/01-4852450-la-russie-lance-des-manoeuvres-militaires-dans-larctique.php>

AVAAZ. 2015. **Sauver l'Arctique? Arrêtons Shell!** En ligne : https://secure.avaaz.org/fr/shell_drilling_loc/?pv=125

BEZAT, Michel. 2015. **Shell de nouveau autorisé à forer en Arctique**. LE MONDE ECONOMIE. Le 12 mai 2015. En ligne : http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/12/shell-de-nouveau-autorise-a-forer-en-arctique_4631826_3234.html#XRzDLWK1QFtL4s1s.99

CANADA. 2015. **Les partenaires en Arctique internationaux**. Ottawa, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. En ligne : <http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/partners-international-partenaires.aspx?lang=fra>

CANADA. 2015. **Déclaration d'Iqaluit de 2015**. Ottawa, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. En ligne : <http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/final-declaration-finale.aspx?lang=fra>

CBCNEWS. 2015. **Russia's foreign minister passes on Iqaluit Arctic Council meeting. Absence due to council's focus on domestic issues under Canada's steering: international relations expert**. Le 14 avril 2015. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/canada/north/russia-s-foreign-minister-passes-on-igaluit-arctic-council-meeting-1.3031430>

LAGRONE, Sam et Dave Majumdar LAGRONE et Dave Majumdar Lagrone. 2014. **Planning for Joint U.S. and Russia Naval Exercise On Hold Pending Outcome in Crimea**. USNI News. Le 4 mars 2014. En ligne : <http://news.usni.org/2014/03/04/planning-joint-u-s-russia-naval-exercise-hold-pending-outcome-crimea>

DELAUNAY, Michael. 2014. **La crise ukrainienne peut-elle influencer la coopération dans l'Arctique ?** Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRIQ). Le 18 mars 2014. En ligne : <http://cirriq.org/bloques/2014/03/18/la-crise-ukrainienne-peut-elle-influencer-la-cooperation-dans-larctique/#.VUDpYJW1Yltp://www.international.gc.ca/arctic-arctique/partners-international-partenaires.aspx?lang=fra>

DUFOUR, Jules. 2007. *L'Arctique, un espace convoité : la militarisation du Nord canadien*. Géopolitique et militarisation du grand Nord canadien (Première partie). Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 26 juillet 2007. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/l-arctique-un-espace-convoit-la-militarisation-du-nord-canadien/6404>

DUFOUR, Jules. 2007. *L'Arctique, militarisation ou coopération pour le développement ?* Géopolitique et militarisation du grand Nord canadien (Deuxième partie). Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 31 juillet 2007. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/l-arctique-militarisation-ou-coop-ration-pour-le-d-veloppement/6417>

DUFOUR, Jules. 2008. *La ruée vers les ressources énergétiques de l'Arctique. Le sommet du Groenland et la coopération circumpolaire*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 29 mai 2008. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/la-ru-e-vers-les-ressources-nerg-tiques-de-l-arctique/9115>

DUFOUR, Jules. 2010. *Le Canada : un plan national pour la militarisation de l'Arctique et de ses ressources stratégiques*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 7 septembre 2010. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/le-canada-un-plan-national-pour-la-militarisation-de-l-arctique-et-de-ses-ressources-strat-giques/20943>

DUFOUR, Jules. 2010. *L'Arctique, un « diamant précieux » pour l'environnement global et l'humanité. Nécessité de la préservation de l'Arctique pour la survie de la Biosphère*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 20 septembre 2010. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/l-arctique-un-diamant-pr-cieux-pour-l-environnement-global-et-l-humanit/21111>

DUFOUR, Jules. 2015. *L'inlandsis du Groenland. Le réchauffement planétaire entraînerait une fonte plus rapide de la masse de glace*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 16 avril 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/linlandsis-du-groenland-en-peril/5443113>

DUFOUR, Jules. 2015. *L'ours blanc dans l'espace arctique circumpolaire: Un symbole de la survie de la Biosphère*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 28 avril 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/lours-blanc-dans-lespace-arctique-circumpolaire-un-symbole-de-la-survie-de-la-biosphere/5445729>

ENDERI. 2014. *Géopolitique et enjeux internationaux autour de l'Arctique, interview de Victor Chauvet*. Le 1 Octobre 2014. En ligne : http://www.enderi.fr/Geopolitique-et-enjeux-internationaux-autour-de-l-Arctique-interview-de-Victor-Chauvet_a229.html

FABRE, Hubert. 2013. *NOUVEAUX CONFLITS : GÉOSTRATÉGIE ARCTIQUE. Les incidences stratégiques du réchauffement climatique*. Institut européen des relations internationales (IERI). Academia diplomatica europea. Le 30 septembre 2013. Les incidences septembre 2013. En ligne : <http://www.ieri.be/fr/publications/wp/2013/septembre/nouveaux-conflits-g-ostrat-gie-arctique>

FAITH, Ryan. 2015. *La Russie a lancé un exercice militaire géant en Arctique qui laisse franchement perplexé*. VICE NEWS. Le 23 mars 2015. En ligne : <https://news.vice.com/fr/article/la-russie-lance-un-exercice-militaire-gant-qui-perplexé>

FULTON, Deirdre. 2015. *In Seattle, It's David vs. Goliath as Kayakers Hit Water to Protest Shell Oil. 'Paddle in Seattle' activists organize flotilla in opposition to Shell's dangerous arctic drilling plans*. CommonDreams. Breaking News & Views for the Progressive Community. Le 16 mai 2015. En ligne : <http://www.commondreams.org/news/2015/05/16/seattle-its-david-vs-goliath-kayakers-hit-water-protest-shell-oil>

GREENPEACE. *Prospection pétrolière en Arctique*. En ligne : <http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/energie-et-climat/fiches-thematiques/risques-et-impacts-potentiels/>

HÉRARD, Pascal. 2015. *Forage pétrolier en Arctique : le renoncement de Barack Obama*. TV5MONDE. Info. Climat : en attendant la conférence Paris 2015. Le 14 mai 2015. En ligne : <http://information.tv5monde.com/info/forage-petrolier-en-arctique-les-renoncements-de-barack-obama-32917>

LACHKAR, Michel. 2015. *Les dangers du dégel de l'Arctique et de l'exploitation de ses ressources (Francetvinfo)*. Le 27 avril 2015. En ligne : <http://geopolis.francetvinfo.fr/les-dangers-du-dégel-de-l-arctique-et-de-l-exploitation-de-ses-ressources-59675>

LAGRONE, Sam et Dave Majumdar LAGRONE et Dave Majumdar Lagrone. 2014. *Planning for Joint U.S. and Russia Naval Exercise On Hold Pending Outcome in Crimea*. USNI News. Le 4 mars 2014. En ligne : <http://news.usni.org/2014/03/04/planning-joint-u-s-russia-naval-exercise-hold-pending-outcome-crimea>

MARÉ, Cyril et Rémi Raher. 2014. *Géopolitique de l'Arctique – La terre des ours face à l'appétit des nations*. Paris, l'Harmattan. 214 pages.

MER ET MARINE. 2013. *L'exercice FRUKUS se déroulera au large de Brest cette année*. Le 26 juin 2013. En ligne : <http://www.meretmarine.com/fr/content/lexercice-frukus-se-deroulera-au-large-de-brest-cette-annee>

MYCHAJLYSZYN, Natalie. 2008. *The Arctic : Geopolitical Issues*. Ottawa, Bibliothèque du Parlement. International Affairs, Trade and

PETTERSEN, Trude. 2014. *USA cancels joint exercises with Russia*. BarentsObserver. Le 5 mars 2014. En ligne : <http://barentsobserver.com/en/security/2014/03/usa-cancels-joint-exercises-russia-05-03Finance> Division. 5 pages. En ligne : <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/prb0806-e.pdf>

RIA NOVOSTI. 2014. FRUKUS 2013. *Londres invite la flotte russe du Nord*. Le 14 novembre 2013. En ligne : http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/news/2013_11_14/FRUKUS-2014-Londres-invite-la-flotte-russe-du-Nord-4472/

TAITHE, Alexandre, Isabelle Facon, Patrick Hébrard et Bruno Tertrais. 2013. *Arctique : perspectives stratégiques et militaires*. Novembre. N° 03/2013. www.frstrategie.org. En ligne : https://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/rd/2013/RD_201303.pdf

UNESCO ET COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE. *Pourquoi surveiller l'océan Arctique ? Services fournis à la société par un système permanent d'observation de l'océan*. 16 pages. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001898/189843f.pdf>

Annexe 1.

La Déclaration ministérielle d'Iqaluit 2015. - Iqaluit, Canada, 24 avril 2015

Cette Déclaration a été lancée à l'occasion de la 9^{ème} réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique qui s'est tenue à Iqaluit en avril dernier (<http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/final-declaration-finale.aspx?lang=fra>).

Cette Déclaration réaffirme les engagements importants pour le développement de l'environnement arctique : 1) Soutenir les communautés de l'Arctique; 2) Protéger l'environnement unique de l'Arctique; 3) Renforcement du Conseil de l'Arctique.

ANNEXE 2.

Pétition AVAAZ en appui au Maire de Seattle qui ne veut pas donner l'autorisation aux plateformes de la Shell de se ravitailler à Seattle.

David Sievers – Avaaz

Objet: Shell? Non merci!

À: jules.dufour@videotron.ca

En ligne : https://courrielweb.videotron.com/iwc_static/layout/main.html?lang=fr&2-6.01_173920

Chères amies, chers amis,

Le gouvernement américain vient de donner l'autorisation à la multinationale Shell de forer des puits de pétrole dans des zones vierges de l'Arctique, menaçant gravement notre climat et la faune des océans. Mais il est possible de les arrêter.

Avant que Shell n'arrive en Arctique, leurs énormes bateaux doivent faire escale à Seattle. Mais un homme a le pouvoir de les en empêcher: Ed Murray, le maire de Seattle, que nous savons sensible à l'environnement. Il a déjà averti Shell que leurs plateformes n'auraient pas l'autorisation de se ravitailler à Seattle, mais ils lui ont répondu que cela ne les empêcherait pas d'accoster.

Maintenant, c'est à M. Murray de décider: déposer les armes ou combattre jusqu'au bout pour l'Arctique. Nous savons qu'il est de notre côté, mais s'opposer à l'une des plus grandes multinationales de l'histoire, cela demande du courage. Montrons au maire que le monde entier est avec lui et avec les habitants de Seattle dans leur combat sans merci pour dire "Non" aux forages de Shell dans l'Arctique. Signez maintenant: https://secure.avaaz.org/fr/shell_drilling_loc/?bWBGijb&v=58428

Les forages arctiques sont extrêmement incertains et dangereux pour notre climat. La base de garde-côtes la plus proche se trouve à plus de 1000 milles nautiques des zones d'extraction. Si quelque chose ne se passe pas comme prévu – ce qui, de l'aveu même de Shell, est probable – il serait impossible d'intervenir.

Mais ce qui reste incompréhensible, c'est que nous envisagions d'exploiter ce pétrole dans des conditions aussi extrêmes. Pour la communauté scientifique, c'est totalement incompatible avec l'objectif de conserver le climat dans lequel l'humanité s'est développée. Des profits pour Shell ou un climat sûr pour tous? La décision devrait être facile à prendre!

À Seattle, la bataille fait rage. La semaine dernière, alors que la pression des organisations locales était montée d'un cran, le maire a déclaré à Shell que leurs permis ne les autoriseraient pas à réaliser les activités prévues. Mais les bateaux de Shell ont quand même mis le cap sur Seattle, en violation des règles démocratiques les plus élémentaires.

Dans le passé, M. Murray a déjà pris position en faveur l'environnement. Aujourd'hui, il a une chance unique d'être le champion qu'attendent les peuples du monde entier en mettant ses avocats et sa police entre les plateformes de Shell et les fragiles immensités de l'Arctique. Notre destin dépend de sa décision: apportons-lui le soutien sans faille qu'il mérite pour prendre la bonne décision. [Cliquez ici](#) pour signer maintenant.

Il ne s'agit pas juste de protéger les ours polaires et toutes les autres magnifiques espèces de l'Arctique. Il s'agit d'interdire l'extraction du pétrole dans une des zones les plus préservées de la planète et de soutenir avec tout notre espoir et toute notre détermination l'homme qui peut arrêter Shell, ici et maintenant. Faisons entendre aux pollueurs du monde entier que nous serons toujours là, ensemble, pour un avenir 100% propre.

Avec espoir,

David, Mais, Emma, Mia, Andrew et toute l'équipe d'Avaaz

Copyright © 2015 Global Research

